

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 4 MARS 2026

OBJET / GAIA : Korrika 2026 : participation financière de la Commune.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 26 février 2026.

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 28
Nombre de présents / hor zirenak : 25
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille vingt-six, le quatre mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, , M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Bertrand Coin, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : Mme Corinne Othatceguy, Jean-Jacques Lassus, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procurations : Mme Corinne Othatceguy à Mme Yolande Huguenard ; M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze ; M. Jean-Paul Alaman à M. Philippe Bacardatz.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

M. le Maire expose :

La Korrika est une grande course relais organisée par AEK, fédération des cours de basque pour adultes, visant à soutenir et promouvoir l'enseignement de la langue basque ainsi qu'à favoriser l'augmentation du nombre de locuteurs et locutrices.

La 24^e édition de la Korrika débutera le jeudi 19 mars 2026 à Tardets et s'achèvera le dimanche 29 mars 2026 à Bilbao, après avoir parcouru plus de 2 500 kilomètres.

À cette occasion, la course traversera la commune de Cambo-les-Bains le mardi 24 mars 2026 à 17h30.

Dans le cadre de cet événement culturel et linguistique d'envergure, la Commune souhaite manifester son soutien au développement de l'enseignement du basque aux adultes par une participation financière, qui se traduira par :

- l'achat d'un support publicitaire "Korrikalaria", sur lequel figureront le nom et le logo de la Commune, pour un montant de 150 € ;
- l'achat d'un kilomètre de la Korrika au nom de la municipalité, pour un montant de 400 €.

Cette participation s'inscrit dans la volonté municipale de soutenir les actions en faveur de la langue basque et de contribuer à la réussite de cet événement fédérateur.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la participation financière de la Commune à la Korrika 2026 dans les conditions exposées ci-dessus.

PRECISE que la dépense sera imputée à l'article 65748, chapitre 65 du budget principal 2026.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



Joana LACARRA

Secrétaire de séance / Saioko idazkaria



Christian DEVEZE

Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza